

Fermeture Trésorerie

Les élus du territoire vent debout contre le projet de fermeture



Fermeture Trésorerie

"Suite à la visite de Monsieur Hernandez, Directeur Départemental des Finances Publiques, le 10 juillet dernier à la mairie de Plaisance, les élus du territoire refusent catégoriquement et à l'unanimité le projet de cartographie de la présence de la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) sur le Département du Gers.

En effet, ce projet peut paraître attractif à première lecture avec l'affichage de multiples « points de contact » plus proches des citoyens. Cependant, les services proposés ne seraient pas des services de pleine compétence. Pour certaines démarches faites actuellement, il faudra se déplacer vers des services plus éloignés. Il s'agit d'une cartographie " trompe l'œil " qui ne répond pas aux attentes exprimées ces derniers mois par la population, souhaitant un service public de proximité de qualité.

Sur les onze trésoreries réparties actuellement sur l'ensemble du département, seulement trois seraient conservées le 1er janvier 2022 : Auch, Condom et Mirande. Les autres trésoreries, aujourd'hui en place, seraient remplacées par un réseau de permanences ponctuelles (une demi-journée ou un jour par semaine).

La trésorerie de Plaisance qui, depuis deux ans, dessert 70 communes, 6 syndicats dont le Siebag de Riscle, 2 communautés de communes, 1 Ehpad, 29 associations syndicales autorisées, disparaîtrait au profit d'un simple point d'accueil de proximité à la Maison des Services au Public (M.S.A.P.), situé dans les locaux de la Poste qui sont exigus, non adaptés et sans confidentialité. En outre, à l'inverse des trésorerie financées par l'Etat, les M.S.A.P. sont financées par les collectivités.

Pour leur part, les élus pourront rencontrer un conseiller des collectivités locales sur rendez-vous lors d'une permanence (une demi-journée ou un jour par semaine) au siège de la communauté de communes à Marciac. Ce service serait ouvert aux élus des deux communautés de Communes regroupées.

Considérant que les communes vont perdre un service de proximité à temps plein, remplacé par des permanences ponctuelles qui ne satisferont ni les administrés ni les élus, nous sommes unanimes à refuser catégoriquement la fermeture de la Trésorerie de Plaisance et à demander son maintien dans les conditions actuelles car il s'agit d'un service de proximité indispensable aux élus et aux citoyens, service qui a toute sa place en milieu rural.

Chaque Conseil Municipal prendra une délibération refusant la fermeture de la Trésorerie de Plaisance. Cette demande sera élargie aux communes, communautés de communes, syndicats etc... desservis par la Trésorerie de Plaisance.

Une pétition sera déposée dans chaque mairie et dans les commerces du territoire. Elle sera également mise en ligne.

Les délibérations prises par les différents conseils municipaux desservis par la Trésorerie de Plaisance, accompagnées de la pétition, seront transmises à Monsieur le Président de la République".

Les Maires de Beaumarchès, Couloumé-Mondébat, Courties, Galiac, Izotges, Jû-Belloc, Lasserrade, Plaisance, du gers Préchac sur Adour, St Aunin-Lengros, Tasque, Tieste-Uragnoux, réunis Jeudi 18 juillet à la Mairie de Plaisance, à l'initiative des Conseillers Départementaux, Nathalie Barrouillet, Gérard Castet et du Maire de Plaisance, Régis Soubabère, communiquent donc le texte présenté ci dessus